

### Arrêté DEC3 – XIII – 19 - 97

Concernant la composition du jury du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2019, pour l'académie de Grenoble.

La rectrice de l'académie de Grenoble,  
Chancelière des universités,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégations de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, modifié par l'arrêté du 24 octobre 2005 ;
- Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 25 janvier 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

### ARRETE

**Article 1er :** Le jury chargé d'examiner les candidats au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2019 :

#### **Présidente :**

Mme BLANCHARD Céline, Secrétaire Générale DSDEN de l'Isère

#### **Vice-présidente :**

Mme REVOL Christine, APAE, Université Grenoble Alpes

**Membres :**

Mme AYAN-GIANESELO Veronique, SAENES classe supérieure, Inspection de circonscription Montélimar

Mme BONHOMME Marina, SAENES classe supérieure, rectorat de Grenoble

M. BRUNET Jean-Charles, Personnel de direction, Collège Pierre et Marie Curie Montmélian

M. BRUNETIERE Antony AAE, Lycée du Dauphiné Romans sur Isère

Mme CAROUJEL Béatrice, APAE, DDCSPP de la Savoie

M. DANIEL Florent, SAENES classe normale, LP Ferdinand Buisson Voiron

Mme DUDA Aurélie, SAENES classe supérieure, Université de Savoie Mont Blanc

M. GIANELLO Gabriel, APAE, Collège Jacques Prévert à Heyrieux

Mme GILLOT Nathalie, Technicienne classe exceptionnelle, INRIA Grenoble

M. LE ROUX Yann, AAE, INP Grenoble

M. LEVY Jean-Claude, DDS, Lycée Marie Reynoard Villard-Bonnot

Mme SAMYN Céline, Technicienne classe supérieure, Université Grenoble Alpes

M. TARIILLON Laurent, Personnel de direction, Collège Louis Lumière Echirolles

M. VALLIER Fabien, IEN, Inspection Voiron 2

Mme ZITOLI Mélody, SAENES classe supérieure, rectorat de Grenoble

**Membres de réserve :**

Mme CHAPELON Anne-Sophie, SAENES classe supérieure, CROUS Grenoble

Mme GIGANTE Perrine, AAE Université Grenoble Alpes

Mme GOMEZ-Y-CARA Emilie, AAE, Lycée du Mont-blanc René Dayve - PASSY

**Article 2 :** La Secrétaire Générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Grenoble, le 26 février 2019

Pour la Rectrice et par délégation,  
la secrétaire générale adjointe,



Céline HAGOPIAN